

Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du Rocher de la Jacquette.

La réserve de la Jacquette créée en 1976 puis gérée par la SEPNMC (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature dans le Massif Central) a tout d'abord évolué naturellement et permis les premiers inventaires. Ces inventaires ont été poursuivis en 1995 dans le cadre du plan de gestion de la réserve et tous ces travaux ont démontré la richesse de la biodiversité (insectes, mais aussi oiseaux et végétaux) de cet ensemble constitué de différents milieux (affleurements rocheux, prairies et landes, ourlets et manteaux pré-forestiers). A partir de 2000, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) a apporté son aide (technique et personnel). En 2003, une gestion conservatoire du maintien de cette mosaïque de milieux ouverts ou semi ouverts par un éco-pâturage extensif est apparue comme un enjeu majeur ; elle est assurée par un éleveur de brebis d'Ardes sur Couze.

En 2012, la SEPNMC a fait don des terrains de la réserve au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), qui en assure la gestion avec le PNRVA.

Actuellement des parcelles jouxtant la RNN sont devenues accessibles foncièrement et permettent d'envisager l'extension de la réserve. Sur cette nouvelle zone, les observations naturalistes démontrent la présence des espèces végétales et animales en continuité avec celles répertoriées dans la réserve. Ces parcelles sont actuellement pâturées et gérées de la même façon que la réserve. Il apparaît ainsi que réunir la réserve et cette extension constituera un ensemble homogène de 36 ha, tout à fait cohérent et dont la réglementation pourra correspondre à la réglementation initiale. Cette extension aidera à la valorisation de la réserve qui sera plus visible, englobant les rochers de la Jacquette et incluant totalement le chemin d'accès.

En conclusion, nous soutenons totalement ce projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale du Rocher de la Jacquette.

Pour la FRANE
Le Président



Marc SAUMUREAU

Pour la FDEN-63
Le Président



René BOYER

Pour la SEPNMC
Le Président



Claude CHAMPREDON